Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Abandon de paternité. Démarches à suivres

Par Visiteur

Madame, Monsieur,

Mon ami qui a eu deux enfants d'un premier mariage souhaite connaitre toutes les démarches à suivre pour faire un abandon de paternité. Pourriez-vous lui indiquer tout ce qu'un abandon implique et la procédure à suivre pour le faire.
Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

L'abandon de paternité n'existe pas.
Si ce monsieur est légalement le père des enfants, il ne peut renoncer à être leur père.
Il peut par contre s'il le souhaite renoncer à son droit de garde et de visite si le JAF lui en a accordé un et ce en saisissant le JAF de sa demande.

Cordialement

Par inconu

bonjour, voila j'ai un bébé de 5mois, son père biologique la reconnu mais il ne sens est jamais occupé il ne prend pas de ses nouvelles et ma écrit une lettre dans le quel il dit vouloir abandonner ses droit de paternité et enlever son nom de famille de mon fils. je viens d'écrire une lettre au garde des sceaux pour lui demander d'autoriser un changement de nom pour mon fils, j'attends sa réponse. doit je faire d'autre démarches pour l'abandon des droits parentaux? lesquels?